



Siège social : 12 rue Joseph Cugnot 79000 Niort

**Président :** Bourdin Richard **Secrétaire :** Jacquet Florian **Trésorier :** Dumasdelage Eric www.snt79.fr sntca@googlegroups.com SIRET: 809511124 00012

N°d'enregistrement en préfecture 0792004651

# Règlement de l'épreuve

#### **Organisation**

Le club du Stade Niortais Triathlon organise le samedi 10 septembre et le dimanche 11 septembre 2022 la deuxième édition du Triathlon de Niort du Parc des Expositions et du site de NORON

Pour toutes les courses organisées dans le cadre de cette manifestation sportive, seule la Réglementation Générale de la Fédération Française de Triathlon (FFTRI) s'applique.

Pour consulter la RG de la FFTRI <a href="http://www.fftri.com/reglementation-sportive">http://www.fftri.com/reglementation-sportive</a>

# Le samedi 10 septembre :

1- Triathlon « CLM format S » (sans Abri-aspiration distance de 12m)

Accessible à toute personne âgée de 16 ans (Cadet) et plus, licenciée FFTRI ou non

L'équipe est composée de 3 à 5 membres et avec une tenue identique

Distance: natation: 750 m / vélo: 22km / course à pied: 5 km.

Limite fixée à 70 équipes.















Siège social: 12 rue Joseph Cugnot 79000 Niort

**Président :** Bourdin Richard **Secrétaire :** Jacquet Florian **Trésorier :** Dumasdelage Eric www.snt79.fr sntca@googlegroups.com SIRET: 809511124 00012

N°d'enregistrement en préfecture 0792004651

# Le dimanche 11 septembre :

1 - Triathlon individuel et en relais format « XS » (avec abri-aspiration autorisé)

Accessible à toute personne âgée de 14 ans (Minimes) et plus, licenciée FFTRI ou non

Distance: natation: 400m / vélo: 11km / course à pied: 2,5km.

Limite fixée à 250 participants individuels et 50 équipes relais.

2 - Triathlon individuel jeunes ouvert aux catégories d'âge 6-9 ans M/F licenciés FFTRI ou non

Distance : natation : 50 m / vélo : 1000 m / course à pied 500 m. Limite fixée à 100 participants.

3 - Triathlon individuel jeunes ouvert aux catégories d'âge 10-13 ans M/F licenciés FFTRI ou non

Distance : natation : 200 m / vélo : 4km / course à pied : 1.5 km. Limite fixée à 100 participants.

4 - Triathlon individuel et en relais format « S » (avec abri-aspiration autorisé)

Accessible à toute personne âgée de 16 ans (Cadet) et plus, licenciée FFTRI ou non

Distance: natation: 750 m / vélo: 22km / course à pied: 5 km.

Limite fixée à 250 participants et 50 équipes relais.

#### **Engagement**

Pour toutes les courses et pour des questions d'organisation, merci de privilégier les inscriptions en ligne à partir du site du club : <a href="https://www.snt79.fr">www.snt79.fr</a> ou via le site dédié de notre partenaire <a href="https://www.ok-time.fr">www.ok-time.fr</a>

- ☑ Une autorisation parentale est obligatoire pour tous les mineurs, quelle que soit la course choisie
- ☑ Les coureurs licenciés à la FFTRI devront joindre obligatoirement lors de leur procédure d'inscription en ligne, la photocopie de leur licence de l'année en cours.
- ☑ Tous les autres coureurs doivent obligatoirement joindre à leur inscription un certificat médical datant de moins d'un an le jour de la course et autorisant la pratique du triathlon en compétition ou des disciplines enchaînées en compétition ou de non contre-indication à la pratique du sport en compétition.













Siège social: 12 rue Joseph Cugnot 79000 Niort

**Président :** Bourdin Richard **Secrétaire :** Jacquet Florian **Trésorier :** Dumasdelage Eric www.snt79.fr sntca@googlegroups.com SIRET: 809511124 00012

N°d'enregistrement en préfecture 0792004651

- ☑ Pour les non licenciés, un pass compétition sera demandé et son document renseigné. Pass jeune 2€ / Pass compétition XS 2€ / Pass compétition CLM et S 5€ / Pass relais 2€
- ATTENTION !!! Les certificats médicaux indiquant uniquement la pratique de la course à pied ou du cyclisme en compétitions NE SONT PAS SUFFISANTS pour une épreuve enchaînée sous l'égide de la FFTRI. Ils ne seront donc pas pris en compte pour valider les inscriptions. Le certificat médical doit spécifier la mention « absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition » de moins d'un an à la date de l'épreuve.

<u>ATTENTION</u>: En fonction des places disponibles, il sera possible de s'inscrire sur place le jour de l'épreuve moyennant une majoration :

Le samedi

10 euros pour le CLM

Le dimanche

3 euros pour les Triathlons jeunes

5 euros par concurrents pour les Triathlons XS et S

Les inscriptions ne seront définitivement validées qu'après enregistrement complet du dossier d'inscription, comprenant : le paiement total du montant d'inscription, la réception de la copie de la licence FFTRI (ou du certificat médical conforme), ainsi que l'autorisation parentale pour les mineurs. Toute personne ou équipe avec un dossier incomplet ne pourra prendre le départ d'aucune course, ni prétendre à un quelconque remboursement.

Pas de remboursement de l'inscription en cas de désistement. (Sauf raison médical majeur justifiée)

#### Remise des dossards

Le retrait des dossards aura lieu sur le site de l'épreuve à la base de nautique Noron à Niort le samedi 10 septembre à partir de 12h et dimanche 11 septembre 2020 à partir de 07h30 pour le triathlon XS, 8h45 pour les triathlons jeunes et à partir de 12h00 pour le triathlon S et ce jusqu'à 30' avant le début des épreuves.











Siège social: 12 rue Joseph Cugnot 79000 Niort

**Président :** Bourdin Richard **Secrétaire :** Jacquet Florian **Trésorier :** Dumasdelage Eric www.snt79.fr sntca@googlegroups.com SIRET: 809511124 00012

N°d'enregistrement en préfecture 0792004651

### Départ/Arrivée

Pour toutes les courses, le départ et l'arrivée auront lieu sur le site du Parc des Expositions (Hall de la Sèvre).

### **Ravitaillement**

Une zone de ravitaillement en liquide et solide est prévue à chaque tour des boucles pédestres.

Localisation : Parc des Expositions (Hall de la Sèvre)

Le ravitaillement personnel est fortement conseillé pour la partie vélo

Les participants s'engagent à ne rien jeter sur le parcours et sont tenus de respecter l'environnement.

#### Parc vélo

#### Principaux points de control des matériels et équipements à présenter lors de l'entrée dans l'AT

#### Pour toutes les épreuves

Dossard fixé avec 3 points à une ceinture

Un casque homologué avec jugulaire attachée et ajustée

Guidon vélo avec présence des embouts

Vélo en état avec système de freinage (1 par roue)

#### Pour les épreuves Avec abri-aspiration autorisé

Longueur des prolongateurs doit être conforme à la RG de la FFTRI

Nombres de rayon (16 rayons minimum)

Les épreuves jeunes : les prolongateurs sont interdits RS 2020. 6.5.5

Les équipes relais seront regroupées

Mise à disposition d'une zone consigne sac















Siège social: 12 rue Joseph Cugnot 79000 Niort

**Président :** Bourdin Richard **Secrétaire :** Jacquet Florian **Trésorier :** Dumasdelage Eric www.snt79.fr sntca@googlegroups.com SIRET: 809511124 00012

N°d'enregistrement en préfecture 0792004651

### <u>Départ</u>

#### **SAMEDI**

### « CLM format S »

Une zone d'échauffement sera à disposition pour les départs du CLM

# (Départ de la première équipe à 15h30 puis toutes les 1')

Les équipes doivent se présenter dans la zone de départ 5 mn avant leur départ

#### **DIMANCHE**

- ☑ Un départ différé de cinq minutes pour chacune des épreuves en relais (XS /S)
- ☑ L'épreuve peut s'effectuer au choix avec un vélo de ROUTE / VTC / VTT.
- « XS » (départ 9h et 9h05)
- « **6-9 ans** » (départ 11h45)
- « **10-13 ans** » (départ 12h15)
- « **S** » (départ 14h30 et 14h35)

### Epreuve natation (pas de dossard pour la partie natation)

Le corps arbitral procédera à la prise de la température de l'eau avant l'épreuve.

Les aides artificielles sont interdites.

La combinaison de natation est interdite si la température de l'eau est supérieure ou égale à 24,5°C. La combinaison de natation est obligatoire si la température de l'eau est inférieure ou égale à 16°C.

Par sécurité, sur les courses CLM, XS et S, si la température de l'eau est inférieure à 12°C ou si la qualité de l'eau est insuffisante, l'organisation pourra transformer l'épreuve en duathlon.

Sur les courses jeunes, si la température de l'eau est inférieure à 16°C ou si la qualité de l'eau est insuffisante, l'organisation pourra annuler la partie natation.

Le port du bonnet de bain est obligatoire : <u>Celui-ci ne sera pas fourni par l'organisateur pour l'ensemble des épreuves du dimanche. Cette décision est en lien avec l'environnement</u>











Siège social: 12 rue Joseph Cugnot 79000 Niort

**Président :** Bourdin Richard **Secrétaire :** Jacquet Florian **Trésorier :** Dumasdelage Eric www.snt79.fr sntca@googlegroups.com SIRET: 809511124 00012

N°d'enregistrement en préfecture 0792004651

#### Partie Cyclisme (Dossard positionné dans le dos)

#### Samedi

**Sans aspiration:** (distance 12m)

Pénalités 1 mn Pour non-respect des distances

Penalty box : La zone de pénalité se situe à la fin de la partie vélo et avant l'entrée Aire de transition

#### **Dimanche**

#### Avec abri-aspiration autorisé :

Les prolongateurs, vélo type contre la montre ou ajouts aux guidons doivent être pontés à l'avant avec un dispositif rigide du commerce (sans ajout ni adaptation personnelle).

Les prolongateurs ne doivent pas s'étendre au-delà de 15 cm de l'axe de roue avant, et ne dépassent pas de la ligne créée par les points les plus en avant des leviers de freins. Les ajouts dits « cornes de vache » ou « BAR ENDS » sont autorisés. Les embouts de guidons doivent être bouchés.

Sur l'épreuve vélo, les concurrents devront impérativement circuler sur la partie droite des routes empruntées et respecter le code de la route.

### <u>Partie pédestre</u>

Le port du casque est interdit Dossard positionné devant

#### **Arrivée**

A 200m de l'arrivée, le concurrent se mettra en conformité :

- Dossard lisible
- Tri-fonction refermée

#### <u>Sécurité</u>

Des signaleurs seront postés sur les parcours afin d'assurer la sécurité de l'ensemble des concurrents.

Une équipe médicale sera présente sur le site au niveau de la ligne d'arrivée et sur le parcours vélo.











Siège social: 12 rue Joseph Cugnot 79000 Niort

**Président :** Bourdin Richard **Secrétaire :** Jacquet Florian **Trésorier :** Dumasdelage Eric www.snt79.fr sntca@googlegroups.com SIRET: 809511124 00012

N°d'enregistrement en préfecture 0792004651

#### Résultats et récompenses

Un lot de bienvenue sera remis à chaque concurrent.

Les remises de prix se feront sur le site de l'épreuve à partir de 18h30 le samedi et à 11h pour le format XS, à 13h15 pour les formats jeunes et 16h30 pour le format S et dimanche

#### Seront récompensés :

- Championnat régional CLM
  - ☑ 1ère équipe seniors hommes
  - ☑ 1ère équipe seniors femmes.
  - ☑ 1ère équipe master femmes.
  - ☑ 1ère équipe master hommes.
  - ☑ 1ère équipe mixte seniors.
  - ☑ 1ère équipe mixte master.
- > Sur le CLM
  - ☑ Les 3 premiers équipes hommes, femmes et mixte « Scratch ».
  - ☑ La première équipe homme et femme de chaque catégorie d'âge.
- > Sur les triathlons jeunes :
  - ☑ Les 3 premiers hommes et 3 premières femmes au scratch
  - ☑ Les premiers et premières de chaque catégorie d'âge.
- ➤ Sur les triathlons X S (valide comme Handi) et S:
  - ☑ Les 3 premiers hommes et 3 premières femmes « Scratch ».
  - ☑ Les premiers et premières de chaque catégorie d'âge.
  - ☑ Les trois premières équipes relais (valide et handi)

NB: Les récompenses ne sont pas cumulatives.

Tous les résultats seront mis en ligne sur le site www.ok-time.fr















Siège social: 12 rue Joseph Cugnot 79000 Niort

**Président :** Bourdin Richard **Secrétaire :** Jacquet Florian **Trésorier :** Dumasdelage Eric www.snt79.fr sntca@googlegroups.com SIRET: 809511124 00012

N°d'enregistrement en préfecture 0792004651

### **Assurance**

L'organisateur a souscrit auprès de la MAIF un contrat d'assurance couvrant sa responsabilité civile, il décline toute autre responsabilité

Individuelle accident : les coureurs licenciés à la FFTRI bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence y compris pour les pass journée.

### Droit à l'image

Les participants ou leurs ayants droit autorisent expressément les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises lors de l'édition du Triathlon de Niort sur lesquelles ils pourraient apparaître.

#### **Autres informations**

- ☑ Parking 500 places sur le site de l'épreuve.
- Douches et vestiaires sur site à disposition des concurrents à l'issue des épreuves.
- ☑ Buvette et restauration sur place.
- ☑ Une adresse mail temporaire de contact <a href="mailto:snt79organisation@googlegroups.com">snt79organisation@googlegroups.com</a> a été mise en place pour recueillir toutes vos questions ou réclamations relatives à l'organisation de cette épreuve. L'équipe d'organisation s'efforcera de vous répondre dans les meilleurs délais.

### **Modification du parcours**

En cas de mauvaises conditions météo, et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'arrêter l'épreuve en cours, de modifier les horaires, le parcours et l'emplacement des postes d'assistance sans préavis.

### Annulation des épreuves

L'organisateur remboursera l'intégralité du montant de l'inscription si la course devait être annulée de son fait en dehors de tous événements cités ci-après. Les concurrents ne seront pas remboursés si l'annulation de l'épreuve est motivée par une cause extérieure exceptionnelle et non prévisible (alerte météo, arrêté préfectoral ...).





